



## Compte-rendu de l'audioconférence avec la direction du 24 juin

*Les points suivants ont été abordés :*

### **Effectifs et accueil**

A la date du 22 juin la direction dénombrait sur un total de 2121 agents à l'effectif, 1435 agents présents dans les services, 69 en ASA personnes fragiles, 14 en ASA garde d'enfants, 205 en télétravail, le restant étant en congés divers ou temps partiel.

Les services ont rouvert suivant des modalités diverses selon les sites. A titre d'information la direction a indiqué que le 23 juin, 1040 contribuables ont été reçus.

A compter du 29 juin les accueils seront ouverts tous les matins sans rendez-vous et les après-midis (sauf mardi et jeudi) sur rendez-vous. La trésorerie amendes sera ouverte uniquement sur rendez-vous à compter du 29 juin.

### **Prime COVID**

Bénéficiaires : agents en présentiel ou en télétravail. 90% de la prime a été attribuée aux services infra-départementaux (hors direction), 75% aux B et C, 25% aux A et A+ (jusqu'au grade d'IP inclus). Dans chacune des catégories 30% des bénéficiaires ont eu 1000 euros, les autres 300 euros.

Nous avons réaffirmé notre opposition à ce type de prime qui divise le personnel et demandé un état détaillé par catégorie et par type de service ; refus de la direction.

### **Mouvements nationaux et locaux**

72 stagiaires A étaient attendus. 40 arrivent effectivement, les autres ayant rejoint la centrale ou les directions nationales. 41 A titulaires ont eu leur mutation. 8 arrivent dans le département.

Dans le pôle gestion fiscale le déficit est de 20 agents. La direction a demandé à 13 stagiaires affectés contrôle fiscal, sur la base du volontariat, de rejoindre un poste gestion fiscale. 4 ont accepté.

Il reste qu'une telle situation est contraire au principe d'affectation nationale des stagiaires sur des postes correspondant à leur spécialité. On voit que l'administration n'hésite pas à prendre des libertés avec les règles qu'elle a édictées quand cela l'arrange.

Dans la catégorie B on dénombre 53 départs, 38 arrivées et 40 stagiaires, ce qui ne comble pas le sous-effectif dans cette catégorie.

Dans la catégorie C ce sont 163 stagiaires qui doivent arriver.

**Nous avons interpellé la direction :** ce sont 342 premières signatures de la pétition intersyndicale demandant le respect de la règle de l'ancienneté et le retour à un mouvement unique titulaires-stagiaires B et A qui ont été transmises le 19 juin à la DG. Face au mécontentement général dont notre pétition départementale est une expression, la DG a été obligée de revoir sa copie. Le mouvement B publié le 23 juin permet à 11 collègues supplémentaires du 92 de muter. Mais beaucoup d'autres restent sur le carreau, parfois dans des situations très difficiles. La signature de la pétition continue. Pour nous toutes les situations doivent être réexaminées ; nos collègues lésés doivent obtenir satisfaction.

La directrice a expliqué qu'elle était favorable à la règle de l'ancienneté et qu'elle était intervenue pour que les situations familiales compliquées puissent trouver une solution.

Elle a exprimé son inquiétude devant le taux de rotation des effectifs qui atteint, dans le département 25%.

### **Mouvements locaux**

Ils seront publiés le 20 juillet au plus tard. Une réunion informelle de présentation des mouvements locaux en direction des sections syndicales aura lieu à cette même période.

Nous avons redemandé la communication de la situation des effectifs et les tableaux d'affectation des A et des B stagiaires et fait remarquer qu'une réunion informelle ne saurait remplacer une CAP, seule à même de

contrôler le respect des règles et de garantir les droits des agents.

### **Pétition des agents des SPF de Vanves**

Nous avons relayé la demande d'audience des agents du SPF et de BIL avec les sections syndicales dénonçant le vol des congés et rappelé que ces collègues qui ont pris le risque de venir en présentiel au moment du pic de la pandémie par rotation se voient pénalisés par le retrait de jours de congés.

La directrice s'est retranchée derrière l'ordonnance validée par le conseil d'État et a renvoyé dans un premier temps la discussion à l'échelon du chef de service. Elle a fini par admettre la possibilité d'une audience à la direction.

### **Détermination du nombre de jours de congé à retirer**

Nous avons évoqué les problèmes survenant dans la prise en compte des journées travaillées (journées continues non prises en compte pour la totalité, mais on pourrait également citer le décompte des jours télétravaillés fréquemment tiré à la baisse).

La directrice s'est contentée de rappeler les principes et a renvoyé aux chefs de service.

Par ailleurs il apparaît que les décomptes appliqués aux vérificateurs, sous prétexte de justice, n'ont toujours pas été validés par la direction.

### **Respect des règles de distanciation**

Si la règle des deux mètres entre agents ne peut être respectée, des plexiglas seront systématiquement installés.

### **Contrat d'objectifs et de moyens**

La direction a confirmé la reprise du « nouveau réseau de proximité » (plan de fermetures et de concentrations de services). Elle n'a pas d'éléments concernant l'incidence de la démétropolisation dans le 92.

Il y aura des « incidences métiers » ; « zéro cash », compte fiscal unique dans les trésoreries, accompagnement fiscal des entreprises, 50% de la programmation effectuée par la MRV (mission de recherche et de valorisation - data mining) à l'horizon 2022.

Invoquant l'expérience de la période de la crise sanitaire, la direction entend développer le télétravail (augmentation du nombre de conventions) et revoir les modalités de l'accueil (dans le sens de sa réduction à un accueil sur rendez-vous).

**Toutes les restructurations prévues reprennent** ; fusion des SPF de Nanterre début novembre 2020 puis des SPF de Vanves (1<sup>er</sup> trimestre 2021) avec renfort d'EDRA nationaux.

La direction a expliqué qu'à ce stade il n'y aura pas de report des opérations prévues au 1<sup>er</sup> janvier (fermeture des trésoreries de Villeneuve et Bagneux, transfert du SIE de Saint-Cloud à Sèvres).

Les suppressions d'emplois décidées l'an dernier seront effectives, par exemple la suppression de deux emplois C à la DAJ de Nanterre.

Un CTL sur les restructurations sera convoqué fin août-début septembre.

### **ASA garde d'enfants**

En plus de l'attestation scolaire prévue dans les textes certains collègues se sont vus demander une attestation de l'employeur de leur conjoint justifiant l'impossibilité pour ce dernier de garder le ou les enfants. Or cette attestation n'est prévue par aucun texte.

La direction est restée très évasive invoquant la mention de cette attestation dans des foires aux questions. Pour nous il est clair que ce type d'attestation n'a pas à être fournie. L'administration doit s'en tenir aux textes.

### **Agents placés en quatorzaine**

Nous avons évoqué le cas d'un agent atteint par le Covid qui, étant placé en ASA, n'avait pas demandé d'arrêt maladie ainsi que le cas de ses collègues placés en quatorzaine.

La direction a répondu que dès lors qu'il y a certificat médical il y a sortie du dispositif d'ASA. Pour les agents placés en quatorzaine la question va être examinée.

## **Climatisations**

Nous avons demandé, notamment pour Tivoli, la vérification préalable des installations en vue de la remise en route très prochaine, compte tenu des fortes chaleurs attendues. Réponse de la direction : la division BIL s'en occupe.

## **Bouteilles d'eau à la cantine de Nanterre Tivoli**

Les fontaines, au nom des précautions sanitaires, ont été arrêtées. Les collègues se voient contraints de payer des bouteilles d'eau. La direction va intervenir sur ce point auprès du gestionnaire de la cantine.

## **Masques**

Dorénavant les services sont dotés de masques en tissu avec élastiques.

## **Droit d'alerte à Sceaux**

Un droit d'alerte a été exercé par un membre du CHS auprès de la direction suite à un problème de santé rencontré dans le site par un agent. L'échange sur place entre agents, chefs de services, représentants de la direction et responsables syndicaux a fait ressortir les situations de souffrance au travail nées de la fusion des SIP et du sous-effectif. A compter du 1<sup>er</sup> juillet, deux EDR sont affectés et une nouvelle chef de service est nommée sur le poste.

## **Campagne IR ; appels mystère**

Plusieurs collègues se sont plaints de faire l'objet d'appels « mystère » très fréquents. La direction a déclaré ne pas être informée par la centrale d'appels mystère de ce type et n'avoir eu aucun retour sur ce point de la part des chefs de service.

## **Badgeuses à Boulogne-Jaurès**

Nous avons signalé le problème posé dans le contexte sanitaire par le regroupement des agents à la pointeuse, notamment à midi, dans des locaux exigus. La direction va étudier la pose d'une seconde pointeuse pour faciliter le flux de personnel.

## **Paierie, quart d'heure cantine**

Nous avons fait remarquer que la cantine pour les agents de la paierie départementale se situait à 850 m de leur lieu de travail et demandé l'attribution d'un quart d'heure cantine comme à Montrouge. La direction n'y est pas opposée et va regarder le sujet.

## **PAS**

La direction a confirmé que des entreprises collectrices du PAS s'étaient désengagées de leurs obligations de reversement. Cela concernerait 2000 entreprises dans le 92. Voilà où mène la privatisation de la collecte !

## **Conclusion :**

**Vol des congés, prime sélective, blocage du point d'indice, droit à mutation bafoués, sous-effectif dans les services, reprise du NRP, menace sur les missions d'accueil, de contrôle fiscal, de programmation... cela commence à faire beaucoup.**

**Il est déjà loin le temps où les plus hautes autorités de l'état rendaient hommage au travail accompli par les services de la DGFIP par exemple dans le soutien aux hôpitaux, aux collectivités locales, aux entreprises et à l'ensemble de la fonction publique.**

**Seule la mobilisation des agents sur chacune des revendications permettra de faire prévaloir leurs intérêts.**

Pour défendre vos droits, rejoignez la CGT !

---



**BULLETIN D'ADHESION**  
**CGT FINANCES PUBLIQUES 92**  
*Pour un syndicalisme de conquêtes sociales*

NOM: .....Prénom :  
.....

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : .... Grade : .....

Échelon : ..... Numéro DGFIP : .....

Adresse administrative :  
.....  
.....

Date : .../.../..... Signature :

**A remettre : À un militant CGT de votre site**

**ou à renvoyer à : Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex**

**Pour nous joindre :**

**Mail : [cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>**